

Leçon 6

Les élections des administrations locales



QUESTIONS D'ORIENTATION

- ❶ **Comment le gouvernement local est-il choisi ?**
- ❷ **Comment puis-je en apprendre davantage sur les candidats qui se présente aux élections ?**
- ❸ **Quel(s) candidat(s) est-ce que j'appuie, et pourquoi ?**

APERÇU

Les élections sont une opportunité pour les citoyens de discuter et débattre d'enjeux politiques et avoir une voix sur la direction future de sa communauté.

Dans cette leçon, les élèves se familiariseront avec le processus des élections locales avant d'analyser des manières de comparer les candidats. En groupes, les élèves collecteront des informations sur ou auprès de l'un des candidats et partageront leurs découvertes avec le reste de la classe. Dans l'activité de *Conclusion*, les élèves réfléchiront sur leur apprentissage des enjeux qui sont les plus importants pour eux et pour quel candidat ils voteront et pourquoi.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

À la fin de la leçon, les élèves pourront...

- analyser les enjeux auxquels fait face la communauté;
- expliquer les détails du processus électoral local dans leur communauté ;
- analyser différentes façons de comparer les candidats;
- rechercher les candidats qui se présentent aux élections en utilisant des sources principales et secondaires ;
- évaluer quel(s) candidat(s) ils soutiennent et pourquoi.

Introduction

1. Partagez l'information suivante aux élèves.

Dans un lieu donné – un quartier, une communauté, une province ou un pays – partout où des groupes de personnes vivent ensemble et où les lois s'appliquent à tout le monde de la même façon, il y aura des divergences d'opinions sur les modes de fonctionnement, les enjeux les plus importants et la façon d'agir pour régler les problèmes. Une des facettes clés de la démocratie est de permettre aux citoyens d'avoir une voix dans le débat public.
2. En petits groupes, faites un remue-méninges avec les élèves sur certains des enjeux les plus urgents dans votre communauté.
3. En classe, créez des critères pour évaluer la liste des enjeux communautaires. Exemples de critères :
Demandez aux élèves de répondre aux questions suivantes pour chaque problème - Certainement / Probablement / Probablement pas / Certainement pas
 - L'impact est-il durable ?
 - L'impact est-il extrême - positivement ou négativement ?
 - De nombreuses personnes sont-elles touchées ?
 - Cela affecte-t-il directement vous, votre famille et vos amis ?
 - Y a-t-il beaucoup de gens pour et/ou contre ?
 - Les différences entre partisans et opposants sont-elles importantes ?
4. Revenez en petits groupes et demandez aux élèves de classer les enjeux de la discussion précédente en utilisant les critères établis.
5. Poursuivez avec une discussion en classe pour revoir le classement des petits groupes et en tant que classe, parvenez à un consensus sur les trois principaux enjeux auxquels la communauté est confrontée.

Activités

1. Passez en revue le processus électoral local au Nouveau-Brunswick au moyen des questions d'orientation et des diapositives 6. Ajoutez des informations spécifiques sur les courses électorales où vous vivez.
 - Quel est l'objectif d'une élection ?
 - Qui est responsable de se présenter dans des élections locales ?
 - Qu'est-ce qu'un système électoral ?
 - Comment fonctionne le scrutin uninominal majoritaire à un tour ?
 - Pour combien de candidats puis-je voter dans chaque course ?
2. Déterminez qui sont les candidats dans votre communauté et les positions pour lesquelles ils se présentent. Montrez aux élèves où trouver cette information sur le site internet de leur municipalité.
3. Au tableau ou au tableau interactif, écrivez la question suivante : Comment les électeurs décident-ils pour qui voter ?

Grâce à une discussion en classe, générez des questions pour encadrer cette décision. Par exemple :

 - Pourquoi veulent-ils faire partie du conseil ?
 - Qui ferait un bon leader pour la communauté ?
 - Qui travaillerait bien avec le reste du conseil pour prendre des décisions pour notre administration locale ?
 - Quelle est l'expérience du candidat au service de la communauté ?
 - Quels sont les enjeux les plus importants pour la communauté ? Sont-ils importants pour les candidats ? Ont-ils des idées pour adresser ces enjeux ?
 - Quelles idées ou quels objectifs les candidats ont-ils pour notre administration locale ? Qu'est-ce que je soutiens le plus ?
4. Divisez la classe en pairs ou en petits groupes afin d'effectuer des recherches sur les candidats qui se présentent aux élections (activité 6.1). En classe, élaborer des critères pour les profils des candidats. Demandez également aux élèves de déterminer comment l'information sera présentée (p. ex. babillard, diapositives, vidéo, un profil Facebook ou Instagram fictif).

Exemple de profil de candidat :

- Nom et photo
- Renseignements personnels (Quelles sont les compétences ou expériences qu'ils possèdent pour occuper ce travail ?)
- Raisons de ce présenter (pourquoi veulent-ils l'emploi ?)
- Priorités (Quels sont les enjeux les plus importants pour ce candidat ?)
- Enjeux (Quelle est sa position ou ses idées en réponse aux trois enjeux électoraux soulevés ?)

NOTE AU PERSONNEL ENSEIGNANT :

Encouragez les élèves à utiliser des sources principales et secondaires telles que des articles de journaux et des éditoriaux, les sites internet des candidats et les médias sociaux ou encore à contacter les candidats directement

5. Demandez à chaque groupe de présenter le profil de son candidat et sa recherche au reste de la classe. Sinon, vous pouvez afficher le travail des élèves sur une plateforme en ligne et inviter les élèves à réviser chaque profil.

Conclusion

Lancez une brève discussion sur les candidats ou demandez aux élèves d'y réfléchir en répondant à l'une ou à plusieurs des questions suivantes :

- Quel candidat avez-vous trouver le plus intéressant sur le plan personnel ? Pourquoi ?
- Avec quel candidat êtes-vous le plus d'accord ? Selon vous, quel candidat serait capable de résoudre les problèmes qui vous tiennent à coeur ? Expliquez votre raisonnement.
- Quel candidat appuyez-vous et pourquoi ?
- Selon vous, qu'est-ce qui a le plus façonné vos opinions politiques ? Pourquoi est-il important de respecter les points de vue des autres même s'ils diffèrent des vôtres ?

ADAPTATION ET SUPPORT

Pour ceux qui apprennent le français	<ul style="list-style-type: none"> • Fournissez aux élèves les termes et les définitions à l'avance.
Pédagogie adaptée à la culture	<ul style="list-style-type: none"> • Analysez la diversité des candidats qui se présentent dans votre municipalité et discutez de la nécessité d'une plus grande diversité en politique. <ul style="list-style-type: none"> - Nombre record de femmes élues : https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1733835/elections-femmes-personne-couleur-autochtone-lgbtq-nouveau-brunswick - Plus de femmes candidates : https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1728442/parite-femmes-elections-nouveau-brunswick-2020-candidates - Députée Mumilaaq Qaqqaq : https://www.lapresse.ca/actualites/politique/2019-11-01/la-deputee-mumilaaq-qaqqaq-un-symbole-puissant - De réfugiée à ministre : https://quebec.huffingtonpost.ca/2015/11/04/maryam-monsef-ministre_n_8474822.html
Accommodements	<ul style="list-style-type: none"> • Si le travail en groupes de deux ou en petits groupes n'est pas possible, pensez à recourir à Google Docs pour les activités reposant sur la collaboration et les discussions. • Pensez à utiliser un format numérique pour la recherche sur les candidats et le profil afin que les travaux puissent être facilement diffusés en ligne et pour éviter les interactions ou les déplacements dans la classe.

MISE EN CONTEXTE POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT

Les conseils municipaux sont composés d'élus locaux. Ils sont formés d'un chef du conseil appelé **maire** et de plusieurs **conseillers**, collectivement appelés les **membres du conseil**. Les conseils municipaux prennent des décisions pour répondre aux besoins actuels et futurs de votre communauté.

Les élections générales municipales au Nouveau-Brunswick tiennent à tous les quatre ans lors du deuxième lundi de mai. Les élections municipales devaient avoir lieu en mai 2020, le gouvernement provincial a passé une loi pour remettre les élections du à la COVID-19. Les prochaines élections générales municipales se tiendront le lundi, 10 mai, 2021

Un **système de scrutin** (ou système électoral) est notre façon d'élire nos représentantes et représentants. Le système de scrutin comporte un ensemble de règles qui déterminent les choix qui sont présentés aux électrices/électeurs et la façon de déterminer la gagnante/le gagnant. Il existe de nombreux systèmes de vote différents utilisés dans le monde entier.

Les municipalités du Nouveau-Brunswick ont recours au **système uninominal à majorité simple**. Le candidat gagnant doit obtenir plus de votes afin d'être élu dans sa circonscription.

Pour pouvoir voter aux élections municipales du Nouveau-Brunswick vous devez :

- Être citoyen canadien;
- être âgé de dix-huit ans le jour du scrutin ou avant;
- avoir résidé ou va avoir résidé dans la province pendant une période d'au moins 40 jours immédiatement avant l'élection; et
- vivre dans la municipalité, le district scolaire ou la région sanitaire le jour du scrutin

Selon votre lieu de résidence, vous pourrez peut-être voter pour le maire (chef d'un conseil municipal) et le conseiller (un ou plusieurs membres de votre conseil municipal). Vous pourrez peut-être également voter pour des représentants de votre conseil scolaire ou de votre autorité sanitaire régionale.

Les maires sont élus au **sens large** (par tous les électeurs éligibles de la communauté). Les membres du conseil peuvent être élus par l'ensemble de l'électorat ou encore **par quartier** où la municipalité est divisée en plus petits secteurs géographiques qui élisent une/ un ou plusieurs représentantes/ représentants pour un quartier.

Dans les élections municipales du Nouveau-Brunswick, il y a deux types d'élections : le **scrutin uninominal** et le **scrutin plurinominal**. Lors d'un scrutin uninominal, un seul candidat est élu, comme dans le cas d'une course à la mairie ou au conseil, où une seule personne est sélectionnée pour représenter un **district** (également appelé **quartier**). Les électeurs peuvent seulement choisir un candidat et le candidat qui reçoit le plus de votes gagne. Cependant, dans un scrutin plurinominal, les électeurs élisent plus d'un représentant. Par exemple, dans certaines municipalités, six conseillers sont élus par l'ensemble. Par exemple, si six conseillers sont élus pour l'ensemble de la municipalité, les électeurs peuvent alors sélectionner jusqu'à six candidats. Les six candidats ayant obtenu le plus de voix sont élus au conseil.

Le vote aux élections se fait à bulletin secret. Cela garantit la confidentialité du choix de chaque électeur. Personne d'autre que l'électeur ne connaît le choix qui a été fait.

Un bulletin de vote énumère les noms des candidats qui se présentent pour chaque poste aux élections municipales. Il y a un espace à côté du nom de chaque candidat sur le bulletin de vote. Tant que vous indiquez clairement sur le bulletin vos préférences, vos votes seront comptés. Il peut s'agir d'une coche, d'un X, d'un ombrage ou d'une autre marque. En ce qui concerne le nombre de choix sur un bulletin de vote, si six membres du conseil sont élus en bloc, vous pouvez voter pour six candidats au maximum. Par ailleurs, si un seul candidat est élu dans une course donnée, vous ne pouvez voter que pour un seul candidat.

Un bulletin de vote (ou une section du bulletin) est déclaré **rejeté** par l'employé électoral si celui-ci n'était pas proprement marqué. On l'appelle donc un bulletin de vote rejeté. Par exemple, l'électeur a voté pour plus de candidats qu'il n'était permis de voter. Dans le cas d'élections municipales, une section du bulletin de vote peut être considérée comme accepté et une autre comme rejeté.

Un bulletin de vote **annulé** est un bulletin de vote marqué par erreur ou déchiré et échangé contre un nouveau bulletin. Il est séparé et n'est jamais inséré dans l'urne.

Dans toutes les municipalités, et selon la course, il peut y avoir deux, trois, quatre ou plusieurs candidats briguant le même siège. Un candidat est élu par **acclamation** s'il n'a pas d'opposants. Dans ce cas, il n'y a pas de vote et le candidat est automatiquement élu représentant.

Afin de se présenter comme candidat aux élections municipales du Nouveau-Brunswick, vous devez : avoir 18 ans le jour du scrutin ou avant; être un citoyen canadien; un résident de la province et de la municipalité depuis au moins 6 mois immédiatement avant le jour de l'élection; et dans une municipalité divisée en quartiers à des fins électorales, un candidat au poste de conseiller de quartier doit être un résident de ce quartier au moment de sa mise en candidature.

Il y a de nombreuses façons de se renseigner sur les candidates et candidats municipaux. Des groupes communautaires tiennent parfois des assemblées virtuelles ou en personne où ils invitent les candidates et candidats pour qu'ils s'adressent à l'électorat et répondent aux questions. On peut également écouter la radio et la télévision, lire les journaux ou des magazines locaux et en ligne pour accéder à de l'information. L'électorat peut aussi se rendre aux bureaux de campagne, assister aux événements organisés pendant la campagne ou échanger avec les candidats lorsque ces derniers font du porte-à-porte. Des renseignements utiles peuvent être trouvés sur les sites internet des candidates et candidats, dans les médias de même que sur les réseaux sociaux. Il s'agit de l'une des premières élections au Canada à se dérouler pendant la pandémie du COVID-19, vous pouvez donc vous attendre à voir un accent beaucoup plus grand sur la sensibilisation virtuelle par rapport aux méthodes traditionnelles.